

Taux de contribution						
Programmes		Habitat individuel	Habitat collectif	Autres catégories de construction		
Isolation thermique	Référence : surface de l'élément de construction isolé, en m ²	Façade, toit, mur et sol contre l'extérieur ou contre terre : 70 - Fr/m ² d'enveloppe isolée L'aide financière ne peut dépasser 30% de l'investissement relatif aux travaux d'isolation Renseignements téléphoniques: 058 680 41 08			M-01	
Chauffage à bois avec réservoir journalier	Production de chaleur	5'000.-			M-02	
	Distribution de chaleur	Toute première installation → voir programme de promotion IP-19				
Chauffage à bois automatique P _{th} ≤ 70 kW	Production de chaleur	9'000.-	4'000.- Fr. + 35.- Fr./m ² SRE * fh		M-03	
	Distribution de chaleur	Toute première installation → voir programme de promotion IP-19				
Chauffage à bois automatique P _{th} > 70 kW	Production de chaleur	Jusqu'à 500 kW _{th} : 700.- Fr./kW puissance thermique nominale Dès 500 kW _{th} : 80'000.- + 540.- Fr./kW puissance thermique nominale Puissance maximale 50 W/m ² SRE Montant maximum par bâtiment 200'000.-			IP-04	
	Distribution de chaleur	Toute première installation → voir programme de promotion IP-19				
Pompe à chaleur air/eau P _{th} ≤ 70 kW	Production de chaleur	9'000.-	45.- Fr./m ² SRE * f _h		M-05	
	Distribution de chaleur	Toute première installation → voir programme de promotion IP-19				
Pompe à chaleur air/eau P _{th} > 70 kW	Production de chaleur	900.- Fr./kW puissance thermique nominale Puissance maximale 50 W/m ² SRE Montant maximum par bâtiment 200'000.-			IP-05	
	Distribution de chaleur	Toute première installation → voir programme de promotion IP-19				
Pompe à chaleur saumure/eau, eau/eau P _{th} ≤ 70 kW	Production de chaleur	13'000.-	65.- Fr./m ² SRE * f _h		M-06	
	Distribution de chaleur	Toute première installation → voir programme de promotion IP-19				
Pompe à chaleur saumure/eau, eau/eau P _{th} > 70 kW	Production de chaleur	1'300.- Fr./kW puissance thermique nominale Puissance maximale 50 W/m ² SRE Montant maximum par bâtiment 300'000.-			IP-06	
	Distribution de chaleur	Toute première installation → voir programme de promotion IP-19				
Raccordement à un réseau de chauffage à distance P _{th} ≤ 70 kW	Production de chaleur	6'000.-	4'000.- Fr. + 9.- Fr./m ² SRE * fh		M-07	
	Distribution de chaleur	Toute première installation → voir programme de promotion IP-19				
Raccordement à un réseau de chauffage à distance P _{th} > 70 kW	Production de chaleur	4'000.- + 180.- Fr./kW puissance thermique nominale Puissance maximale 50 W/m ² SRE Montant maximum par bâtiment 200'000.-			IP-07	
	Distribution de chaleur	Toute première installation → voir programme de promotion IP-19				
Capteurs solaires thermiques	Référence : puissance thermique nominale des capteurs,	1'200.- + 650.-/kW (50% en cas de remplacement) Installation toiture, U toit : ≤ 0.25 W/m ² K			M-08	
Amélioration de la classe CECB	Bâtiments dont l'enveloppe n'atteint pas la classe CECB C après assainissement					
	+ 2 classes	120.-/m ² SRE	120.-/m ² SRE	75.-/m ² SRE * f _h	M-10	
	+ 3 classes	180.-/m ² SRE	180.-/m ² SRE	100.-/m ² SRE * f _h		
	Bâtiments dont l'enveloppe atteint la classe CECB C ou mieux après rénovation					
	+ 2 classes	60.-/m ² SRE	60.-/m ² SRE	15.-/m ² SRE * f _h		
	+ 3 classes	120.-/m ² SRE	120.-/m ² SRE	40.-/m ² SRE * f _h		
	+ 4 classes	160.-/m ² SRE	160.-/m ² SRE	80.-/m ² SRE * f _h		
	+ 5 classes	200.-/m ² SRE	200.-/m ² SRE	110.-/m ² SRE * f _h		
	+ 6 classes	260.-/m ² SRE	260.-/m ² SRE	160.-/m ² SRE * f _h		
Bonus	Classe CECB C ou meilleure pour l'enveloppe du bâtiment: → voir programme de promotion IP-14					
Distribution de chaleur	Toute première installation → voir programme de promotion IP-19					
Bonus efficacité de l'enveloppe du bâtiment (classe C ou B)	CECB classe C ou meilleure pour l'enveloppe du bâtiment	60.- Fr./m ² SRE	60.- Fr./m ² SRE	60.- Fr./m ² SRE	IP-14	
Nouvelle construction Minergie-P	Minergie-P(-A)	150.- Fr./m ² SRE	150.- Fr./m ² SRE	60.- Fr./m ² SRE * f _h	M-16	
	Max. par logement	27'000.-	19'000.-	--		
	Max. par bâtiment	27'000.-	200'000.-	200'000.-		
Nouvelle construction CECB A/A	CECB A/A	150.- Fr./m ² SRE	150.- Fr./m ² SRE	60.- Fr./m ² SRE * f _h	M-17	
	Max. par logement	25'000.-	18'000.-	--		
	Max. par bâtiment	25'000.-	200'000.-	200'000.-		
Chaleur à distance : - réseau de chaleur - production de chaleur	< 1'000 MWh/a	Installation de production de chaleur : 15.- Fr./m ² SRE * f _h * Pr Réseau de distribution de chaleur : 7.- Fr./m ² SRE * f _h * Pr			M-18	
	> 1'000 MWh/a	Installation de production de chaleur : 130.- Fr./m ² SRE * f _h * Pr Réseau de distribution de chaleur : 60.- Fr./m ² SRE * f _h * Pr				
	Réseau Energie	Installation d'acquisition de chaleur : 10.- Fr./m ² SRE * f _h * Pr Réseau de distribution de chaleur : 4.- Fr./m ² SRE * f _h * Pr				
Création d'une première installation d'un système de distribution de chaleur hydraulique	Distribution de chaleur	Toute première installation Pour une SRE de 250 m ² au plus : 15'000.- Pour une SRE supérieure à 250 m ² : 60.- Fr./m ² SRE			IP-19	